

Année 2015-2016



Stages syndicaux organisés

par le SNES-FSU de Saône-et-Loire

à la maison des syndicats,
2 rue du parc , Chalon-sur-Saône.

Cette année encore, le SNES de Saône-et-Loire organise deux stages syndicaux pour vous aider à mieux cerner les enjeux des différentes réformes, pour vous informer sur vos droits et pour renforcer le lien entre la section départementale et les personnels travaillant dans les établissements. Vous trouverez ci-dessous la présentation de ces deux stages ainsi que les démarches à suivre pour vous inscrire.

Se former est un droit ! Chaque personnel peut assister à 12 journées de stage syndical par an, en plus des stages de formation continue.

**POUR CONTACTER LE
S2**



NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

09 50 36 71 00



ADRESSE DE COURRIEL :

snes71@dijon.snes.edu

Stage n° 1

le 26 novembre 2015



Réformes et droits des personnels

Ce stage décortiquera dans un premier temps les récentes réformes (réforme du collège en la comparant à la réforme des lycées mise en place en 2010, réforme de nos statuts à la rentrée 2015, réforme des programmes ...) et étudiera leur impact sur le travail des élèves et des personnels.

Nous aborderons aussi la question des droits des personnels : Que faut-il savoir sur la notation administrative ? Comment consulter son dossier administratif ? Qu'est-ce que le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ? Temps partiels, demandes de disponibilité, formation, HSA, HSE, autorisations d'absence, congés maladies, mutations, quels sont nos droits ? et le droit syndical ?

Date : le jeudi 26 novembre 2015

Inscription et dépôt de demande d'autorisation d'absence avant le 16 octobre 2015

Stage n° 2

le 4 février 2016



Être correspondant d'établissement SNES-FSU, une tâche difficile ?

Être correspondant ou faire vivre une section syndicale d'établissement peut paraître effrayant, mais cette tâche n'est en réalité pas très complexe. Nous verrons en effet que, l'objectif est certes de développer les échanges entre les établissements et le SNES de Saône-et-Loire mais qu'il n'est pas nécessaire pour cela de répondre à toutes les sollicitations du secrétariat départemental, ni d'être en parfaite harmonie avec toutes les revendications du SNES.

Dans un second temps nous vous donnerons des outils concrets pour assurer ce lien entre la section départementale de Saône-et-Loire et votre établissement : Qui contacter ? Quand et comment contacter le SNES de Saône-et-Loire ? Où trouver les informations sur les sites Internet du SNES ? Comment déposer et organiser une heure d'information syndicale en lien avec la section départementale ? Quel rôle tenir lors d'une rencontre avec le chef d'établissement ?

Date : le jeudi 4 février 2016

Inscription et dépôt de demande d'autorisation d'absence avant le 4 janvier 2016

Pour vous inscrire ?

Envoyez un mail à Snes71@dijon.snes.edu ou contactez-nous au **09 50 36 71 00** (laisser un message), en précisant vos nom, prénom, établissement et coordonnées.

Nous vous ferons parvenir un bulletin d'inscription et un modèle de demande d'autorisation d'absence à déposer auprès de votre chef d'établissement **au moins un mois avant la date du stage.**

Retrouvez toutes les informations permettant de vous inscrire sur le site Internet du SNES 71.